



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 mai 2024

Viticulture : le Gouvernement annonce le lancement d'une enquête destinée à préciser l'ampleur et les priorités souhaitées par les viticulteurs pour la réduction définitive ou temporaire du potentiel viticole

Pour répondre à la crise profonde que traverse la filière viticole, le 31 janvier dernier, en complément des nombreuses mesures d'urgence, notamment le fonds d'urgence de 80 M€ déployé le 5 février, le Gouvernement annonçait un appui de l'Etat à hauteur de 150 M€ en complément des crédits du programme national viti-vinicole (OCM) pour mettre en œuvre une mesure structurelle de réduction du potentiel viticole.

Les services du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire travaillent depuis février, en lien avec les représentants professionnels viticoles et la Commission européenne, à identifier les différentes modalités qui permettront de répondre au besoin exprimé par les viticulteurs.

Afin de pouvoir finaliser ce dispositif, il est nécessaire d'identifier plus précisément les surfaces qui pourraient être concernées ainsi que les modalités d'arrachage envisagées.

Pour ce faire, le Gouvernement lance une enquête auprès de l'ensemble des viticulteurs pour leur permettre d'indiquer leurs intentions tant pour ce qui concerne la volumétrie des surfaces qu'ils souhaiteraient le cas échéant arracher, que les modalités d'arrachage privilégiées (temporaires ou définitives).

Cette enquête, accessible dès aujourd'hui par le lien ci-après ([enquête intention arrachage de vignes](#)), restera ouverte jusqu'au 12 juin inclus.

La participation des viticulteurs à cette enquête est importante afin de calibrer au mieux le futur dispositif au regard des besoins. Les réponses qui seront faites à cette enquête ne constitueront pas en tant que telles une demande d'aide ni un engagement juridique du répondant à déposer une demande d'aide au moment de son lancement.

Marc Fesneau : « J'ai eu l'occasion le dire à de nombreuses reprises : notre filière viticole est notre fierté, elle fait rayonner la France. Face à la crise structurelle multifactorielle subie par la filière, face à une évolution de la consommation, sur le marché domestique comme à l'export, mais aussi un dérèglement climatique qui touche de plein fouet certains bassins viticoles, l'Etat continuera d'apporter son soutien aux viticulteurs. Comme je m'y étais engagé, nous poursuivons avec l'ensemble des acteurs intéressés les travaux visant à mettre en œuvre une mesure de réduction du potentiel après la prochaine récolte. Je compte sur l'adhésion des viticulteurs à l'enquête lancée ce jour pour nous aider à finaliser ce dispositif structurel primordial pour l'avenir de la filière. »

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv